

**Allocution à l'occasion de la minute de silence en hommage aux victimes de
l'attentat de Nice**

Cour de la préfecture

lundi 18 juillet 2016 -12H

Une nouvelle fois le territoire national a été victime du terrorisme. Nous sommes réunis ce matin, dans le cadre du deuil national de trois jours décrété par le Président de la République, afin de nous recueillir et d'observer une minute de silence en hommage aux victimes du terrible attentat commis à Nice le soir du 14 juillet.

Cette nouvelle attaque, en frappant principalement des familles, des enfants venus voir le feu d'artifice avec leurs parents ou leurs grands-parents, nous touche dans ce que nous avons de plus précieux. A travers eux, une haine aveugle a atteint toute la Nation.

Cela s'est passé un 14 juillet, jour de fête nationale qui, depuis 1880, fait référence à la fête de la fédération qui eut lieu le 14 juillet 1790 afin de célébrer la réconciliation et l'unité de tous les Français. Dans cette terrible épreuve que connaît notre pays depuis le début de l'année 2015, nous avons besoin, plus que jamais, de cette unité.

Alors que nos compatriotes sont plongés dans la peur, la souffrance et la douleur, c'est unis que nous devons faire face.

Unis derrière les valeurs de la République, la Liberté, l'Égalité, la Fraternité mais aussi la Tolérance qui permet le vivre ensemble.

C'est la République, notre bien commun, que nous devons défendre face aux attaques que nous subissons. Elle est notre force collective.

C'est en portant haut ses valeurs que nous pourrons dignement rendre hommage à la mémoire des victimes du terrorisme, en opposant à la terreur l'expression digne et redoutable d'une Nation éprouvée mais plus que jamais déterminée à défendre ce qu'elle a de plus précieux.